

## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE D'AUTRAY**

### **AU PLAN DÉMOGRAPHIQUE :**

- ✓ La MRC de D'Autray regroupe 9.8% de la population de la région de Lanaudière et se situe au 5<sup>e</sup> rang parmi les MRC. Son poids démographique régional s'est réduit de 2% depuis 1986 (11.8%).
- ✓ La population de la MRC de D'Autray s'est accrue de 20.7% depuis 1986 soit la proportion la moins élevée des MRC de la région. La population de la région s'est accrue de 45.4% au cours de cette même période.
- ✓ En 1996, 32.4% de la population de la MRC avaient 24 ans et moins, 44.8% étaient âgés de 25 à 54 ans et 22.9% de 55 ans et plus. En 2003, les moins de 24 ans représentent 30.2% de la population de la MRC, les 25 à 54 ans 43.4% et les 55 ans et plus, 26.8%. Au cours des sept dernières années, la population des 55 ans et plus s'est accrue de plus de 3% démontrant un phénomène de vieillissement marqué de la population de la MRC de D'Autray.
- ✓ Une augmentation de l'ordre de 10.6% de la population de la MRC est prévue d'ici 2021. Selon les prévisions, le taux de croissance de la population sera relativement stable pour chaque période de 5 ans.

### **AU PLAN DE L'ORGANISATION DES FAMILLES :**

- ✓ En 2001, 11 145 familles étaient répertoriées sur le territoire de la MRC de D'Autray soit une proportion de 9.8% de l'ensemble des familles de la région de Lanaudière, soit la même proportion que la MRC de Montcalm. La MRC de D'Autray est celle qui, de la région, compte le moins de familles.
- ✓ Si en 1996, 49.6% des ménages de la MRC de D'Autray avaient des enfants, cette proportion est passée à 61.4% en 2001, soit la 4<sup>e</sup> plus importante proportion de la région, une augmentation de près de 12 %.
- ✓ En 1996, de toutes les familles ayant des enfants, 21.4% avaient 1 enfant, 20.3% avaient 2 enfants et 7.9% avaient 3 enfants et plus. En 2001, ces proportions sont passées à 28.5%, 20.3% et 9.9%.

## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE D'AUTRAY**

- ✓ En ce qui concerne les familles de type monoparental, la proportion est passée de 10.7% en 1996 à 14.6% en 2001; ce qui la situe dans la moyenne régionale et inférieure à l'ensemble du Québec. Par ailleurs, en 2001, 76% des familles de type monoparental avaient une femme comme parent soit 2% de moins que la moyenne de la région et 4% de moins que la moyenne québécoise.

### **LE REVENU ANNUEL MOYEN DES FAMILLES :**

- ✓ Le revenu annuel moyen des familles de la MRC de D'Autray se situe, en 2000, à 48 229 \$ soit 8 706 \$ de moins que la moyenne des familles de la région et 11 068 \$ de moins que la moyenne des familles québécoises. Cette moyenne place la MRC de D'Autray au 4<sup>e</sup> rang des MRC de la région.
- ✓ En 2000, 13.2% des familles de la MRC de D'Autray présentaient des revenus annuels de moins de 20 000 \$, soit le 3<sup>e</sup> plus haut total de la région. La même année, la moyenne régionale se situait à 10.7% et la moyenne québécoise à 11.8%. La MRC de D'Autray présente donc une proportion plus importante de familles ayant un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ que la moyenne régionale et la moyenne québécoise.
- ✓ En contrepartie, la MRC de D'Autray ne compte que 11.5% de ses ménages dont les revenus annuels dépassent 80 000 \$ soit, également, le 3<sup>e</sup> rang de la région mais à un écart de près de 9% (20.7%) de la moyenne régionale et de 11% (22.1%) de la moyenne québécoise.
- ✓ Ainsi, 44.5% des familles disposent d'un revenu annuel inférieur à 40 000 \$, la moyenne régionale se situant à 36.1% et la moyenne québécoise à 37%. Aussi, seulement 27% de ses ménages gagnent annuellement plus de 60 000 \$ comparativement à 39.2% pour la région et 39.3% pour le Québec.

### **AU PLAN DES INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL :**

- ✓ En 1991 et en 1996, le taux de chômage dans la MRC de D'Autray (12.1%) était supérieur à la moyenne régionale et québécoise de l'ordre de 1 à 2%. En 2001, le taux de chômage de la MRC de D'Autray est inférieur (6.4%) à la moyenne régionale (6.7%) et à la moyenne québécoise (8.2%). Malgré cette amélioration, ce taux la situe au 3<sup>e</sup> rang de la région.

## **FAITS SAILLANTS**

### **MRC DE D'AUTRAY**

- ✓ De même, le taux d'activités dans la MRC de D'Autray en 2001 se situe au 3<sup>e</sup> rang de la région à 60.6% comparativement à 65.6% pour la région et 64.2% pour le Québec. Si on compare ce taux à 1991 et 1996, les écarts entre la MRC, la région et le Québec se situent toujours à un niveau très semblable.

## **VOLET LOISIR**

### **AU SUJET DES ÉQUIPEMENTS :**

- ✓ La MRC de D'Autray regroupe 12.2% des équipements sportifs (municipaux et privés) de la région (126).
- ✓ Dans la MRC, près de 43% des équipements sportifs se trouvent dans les municipalités de Berthierville et de Lavaltrie.
- ✓ Les patinoires extérieures (11.2%), les courts de tennis (11.2%), les terrains de soccer (11.2%) et les jeux de pétanque (21.7%) sont les équipements les plus nombreux. Certains types d'équipements sont toutefois absents : piscine intérieure, piste d'athlétisme et glace de curling par exemple.
- ✓ Le potentiel plein air et récréotouristique est important mais il demeure à développer. Toutefois, on note l'existence de 69 équipements de loisir de plein air sur le territoire de la MRC dont 59 (86%) sont de propriété municipale.
- ✓ Les municipalités de Berthierville, Lavaltrie et Lanoraie regroupent 51% des équipements de plein air de la MRC.
- ✓ De ces équipements, 32 (46%) sont des espaces verts et des terrains de jeux. Enfin, la MRC regroupe 13.1% des équipements de loisir de plein air inventoriés dans la région de Lanaudière.
- ✓ 41 équipements de loisir communautaire ont été répertoriés sur le territoire de la MRC. 36 de ceux-ci (88%) sont de propriété municipale. Ces 41 équipements représentent 16% du total des équipements de loisir communautaire de la région de Lanaudière.
- ✓ Les centres récréatifs et les chalets de services sont les équipements les plus nombreux dans cette catégorie (56%). De plus, ces centres et chalets offrent 44 salles polyvalentes dont 11 (25%) sont situées à Lavaltrie.

## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE D'AUTRAY**

- ✓ Il existe assez peu d'équipements de loisir culturel dans la MRC de D'Autray. Nous en avons répertorié 29, soit 16.6% des équipements de loisir culturel de la région.
- ✓ 12 de ces 29 équipements (41.4%) sont des bibliothèques. On compte aussi 4 salles municipales d'exposition, 1 salle privée et 3 théâtres. Toutefois, on ne compte aucune salle de spectacle.
- ✓ 19 des 29 équipements de loisir culturel (66%) sont de propriété municipale.
- ✓ 18 des 29 équipements (55%) sont situés à Berthierville (5), Lavaltrie (7) et Lanoraie (6).
- ✓ Dans la MRC de D'Autray, les municipalités utilisent 71% de leurs écoles pour des équipements intérieurs et 41% pour des équipements extérieurs. Pour la région, ces proportions sont respectivement de 86% et de 65%.
- ✓ Les gymnases et les salles polyvalentes représentent plus de 80% des équipements utilisés dans les espaces intérieurs des écoles.
- ✓ Il y a une rareté de lieux de pratiques multidisciplinaires.
- ✓ On note une absence de ressources pour le développement de nouvelles infrastructures et d'activités nouvelles.

## **VOLET LOISIR**

### **AU SUJET DES RESSOURCES HUMAINES :**

- ✓ En ce qui concerne les emplois municipaux permanents dans le secteur du loisir, la MRC de D'Autray en revendique 10, soit 4.1% de cette catégorie d'emplois pour l'ensemble de la région. La masse salariale de cette catégorie représente 3.7% de la masse salariale de la région à cet égard.
- ✓ Du côté des emplois temporaires, surnuméraires et contractuels, on en dénombre un total de 74 pour une masse salariale représentant 5.8% de la masse salariale totale de cette catégorie d'emplois. 47 de ces emplois (64%) sont des emplois dans les camps de jour et terrains de jeux.
- ✓ Globalement, la MRC offre un total de 84 emplois municipaux en loisir (5.9% du total de la région) dont 10 de type permanent (12% des emplois de la MRC en loisir) et une masse salariale globale de 478 800\$ soit une proportion de 4.6% de la masse salariale de la région.

## **FAITS SAILLANTS** **MRC DE D'AUTRAY**

- ✓ Du côté des bénévoles, la MRC de D'Autray compte sur un total de 179 organismes (14.5% des organismes de la région) et un total de 2 152 bénévoles, soit 9.7% des bénévoles en loisir de la région.
- ✓ 80% des organismes bénévoles de la MRC sont installés à Berthierville (45%), Lavaltrie (18%) et Lanoraie (17%).
- ✓ De même, 88% des bénévoles proviennent des mêmes municipalités. Les municipalités de Saint-Barthélémy, Saint-Gabriel (ville et paroisse) et Sainte-Genève-de-Berthier ne nous en ont déclaré aucun.
- ✓ Dans la MRC de D'Autray, l'implication des bénévoles est marquée dans les secteurs communautaires et d'entraide, du sport et des activités de loisir culturel qui regroupent plus de 90% des bénévoles et 70% des organismes.
- ✓ Bien que l'implication des bénévoles soit importante, on note que la relève est plus difficile à recruter.
- ✓ Il manque de professionnels en loisir au sein des municipalités de la MRC et cela a un impact important sur :
  - L'encadrement des bénévoles;
  - La concertation entre les intervenants du milieu;
  - La planification et l'organisation de la programmation (offre d'activités à la population).

### **AU SUJET DES RESSOURCES FINANCIÈRES (réalité budgétaire 2002) :**

- ✓ Le pourcentage du budget des municipalités investi dans le secteur du loisir est passé de 7.1% à 7.3% entre les années 2000 et 2002.
- ✓ La ville de Lavaltrie est celle dont le pourcentage de son budget consacré au loisir est le plus élevé avec 15% en 2002, soit 2 fois plus que la moyenne des municipalités de la MRC.
- ✓ 11 des 16 municipalités de la MRC investissaient un plus faible pourcentage de leur budget municipal en loisir que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002, dont 4 à moins de 5%. 13 des municipalités se situaient à une proportion inférieure à la moyenne régionale qui, pour cette période, se situait à 9.6%.
- ✓ Entre les années 2000 et 2002, 6 municipalités ont réduit leur pourcentage de budget affecté au secteur du loisir et 7 des municipalités de la MRC ont réduit leur budget réel au cours de la même période.

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE D'AUTRAY**

- ✓ Par ailleurs, entre les années 2000 et 2002, le montant d'argent par habitant (per capita) investi en loisir par les municipalités de la MRC est passé de 39.69\$ à 42.19\$, soit une augmentation de 6.3%.
- ✓ La ville de Berthierville a investi, en 2002, 133.79\$ par habitant et la municipalité de Saint-Cuthbert, 14.33\$, soit la plus faible de la MRC.
- ✓ 9 des 16 municipalités de la MRC investissaient moins que la moyenne des municipalités de la MRC en 2002 (42.19\$) et 14 municipalités investissaient moins que la moyenne des municipalités de la région de Lanaudière (67.70\$).
- ✓ Toutefois, 8 des 16 municipalités ont augmenté leur per capita entre les années 2000 et 2002 dont certaines de façon substantielle.
- ✓ En 2002, les municipalités de la MRC de D'Autray se situaient au 4<sup>e</sup> rang de la région par rapport au pourcentage du budget accordé au loisir et au 5<sup>e</sup> rang en regard du montant par habitant (per capita).
- ✓ En 2002, le budget total des municipalités de la MRC investi dans le secteur du loisir atteint 1 885 899\$, soit une diminution de 2% par rapport à 2000. C'est la seule MRC dont le budget total a diminué.
- ✓ Ce budget représente 5.4% du budget total des municipalités de la région de Lanaudière en 2002. Il était de 5.8% en l'an 2000.

**(Données fournies par le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL))**

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 500 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Saint-Cléophas-de-Brandon	286	4 829	124 038	3,89	16,88

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 500 À 1 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE D'AUTRAY**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
La Visitation-de-l'Île-Dupas	584	9 925	287 234	3,46	16,99
Saint-Didace	618	31 239	519 331	6,02	50,55

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 1 000 À 5 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Berthierville	4 162	556 845	3 798 301	14,66	133,79
Lanoraie D'Autray	2 012	62 284	1 068 784	5,83	30,96
Mandeville	1 895	92 112	1 276 133	7,22	48,61
Saint-Antoine-de-Lavaltrie	4 920	390 043	2 797 714	13,94	79,29
Saint-Barthélémy	2 084	54 100	1 030 973	5,25	25,96
Saint-Cuthbert	2 087	29 910	990 094	3,02	14,33
Sainte-Élisabeth	1 479	74 972	891 829	8,41	50,69
Sainte-Geneviève-de-Berthier	2 524	53 356	987 490	5,40	21,14
Saint-Gabriel	2 935	133 222	2 216 672	6,01	45,39
Saint-Gabriel-de-Brandon	2 672	52 250	1 122 865	4,65	19,65
Saint-Ignace-de-Loyola	1 964	47 322	914 168	5,18	24,09
Saint-Joseph-de-Lanoraie	1 926	124 673	893 584	13,95	64,73
Saint-Norbert	1 171	36 755	398 400	9,23	31,39

**DÉPENSES LOISIR ET CULTURE DES MUNICIPALITÉS DE 10 000 À 25 000 HABITANTS (EXERCICE FINANCIER 2002)**

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE D'AUTRAY**

Municipalités	Pop.	Budget loisir	Budget municipal	% Loisir	\$/Habitant
Lavaltrie	6 537	522 105	3 480 941	15,00	79,87

**DES VALEURS À VÉHICULER**  
**DES ACTIONS À PRIORISER**  
**AUTRES CONSTATS**

L'invitation lancée par Loisir et Sport Lanaudière, tant aux municipalités qu'au milieu de l'éducation à participer à des rencontres de consultation, aura permis non seulement de valider le portrait mais aussi d'identifier, selon la connaissance de chacun, des **valeurs qui devraient être véhiculées, des actions à prioriser** ainsi qu'un ensemble d'autres constats.

Sans être décisionnelles, ces rencontres donnent des indices qui doivent être considérés lors de l'implantation d'infrastructures, de la mise sur pied de programmation, d'offres de service...

**Le loisir... une nécessité!**

**VOLET LOISIR**

**VALEURS À VÉHICULER :**

- ✓ L'accessibilité aux familles à revenus faibles;
- ✓ La pratique familiale et récréative prioritaire à l'excellence;
- ✓ La décentralisation des lieux de pratique dans les localités;
- ✓ L'accès à des activités nécessitant un minimum d'encadrement.

**VOLET LOISIR**

**ACTIONS À PRIORISER :**

- ✓ Mise en place d'un groupe de travail afin d'assurer le maintien de l'accessibilité aux locaux scolaires;

**FAITS SAILLANTS**  
**MRC DE D'AUTRAY**

- ✓ Revendication auprès du gouvernement pour assurer la mise en place d'un programme favorisant l'embauche de professionnels du loisir dans les municipalités;
- ✓ Sensibilisation auprès de la MRC pour que celle-ci se dote d'une stratégie de développement en matière de plein air et de récréotourisme.

**VOLET LOISIR**

**AUTRE CONSTAT :**

- ✓ Considérant l'étendue du territoire de la MRC et les pôles de services, le transport pose des difficultés importantes à l'égard de l'accessibilité à la pratique.